

**PREFET DU PAS-DE-CALAIS**  
**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI**  
**TERRITORIAL**  
**Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique**  
**et de l'Environnement**  
**Section des Installations Classées**

**Commune de CALAIS**

-----  
**Enregistrement pour l'exploitation**  
**d'un entrepôt logistique**

**SAS DESTOCK FRESH CUSTOMS LOGISTICS**

-----  
**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

La SAS DESTOCK FRESH CUSTOMS LOGISTICS dont le siège social est situé Route de la maison blanche – 59279 - LOON-PLAGE, a déposé une demande d'enregistrement en vue d'exploiter un entrepôt logistique sur le site sis ZAC de la Turquerie- rue de Judée, sur la commune de Calais.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 9 août 2023.

Le dossier est consultable en mairie de CALAIS, commune d'implantation du projet, du 11 septembre 2023 au 9 octobre 2023 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00), où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ou, le cas échéant, par voie électronique avant la fin du délai de consultation du public à l'adresse suivante : [pref-consultation-publique@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-consultation-publique@pas-de-calais.gouv.fr).

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le Préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.